

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - 05.02

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le lundi 5 février Ardèche Hermitage Tourisme et Arche agglo ont convié élus et professionnels pour la présentation de schéma de développement touristique 2023 - 2027. Une centaine de partenaires étaient présents pour découvrir les différentes actions qui seront menées par l'office de tourisme et les services de l'agglomération.

LES CHIFFRES ET LES ENSEIGNEMENTS DU SCHÉMA 2017 -2022

L'économie touristique de la destination Ardèche Hermitage (territoire Arche Agglo), c'est plus de 3,5 millions de nuitées, générant plus 73 millions d'euros de retombées économiques. La moitié des retombées est issue du tourisme affinitaire (accueil chez parents et amis) et 42% par les clients en hébergements marchands.

Quelques enseignements du Schéma 2017-2022

- Faire évoluer la marque touristique Ardèche Hermitage en valorisant sa localisation
- Conforter les thématiques clefs identifiées : Itinérance, Oenotourisme-gastronomie, Sport-Nature, Vélo
- Mixer l'offre entre ces thématiques prioritaires comme sports et gastronomie, vélo et oenotourisme...
- Proposer de vivre une expérience personnalisée en mettant en scène les atouts du territoire : paysage, patrimoine, culture, terroir...
- Proposer une politique événementielle identitaire et ambitieuse sur les thèmes prioritaires
- Un Territoire précurseur en matière de dynamique digitale touristique
- Etablir une nouvelle organisation de l'accueil touristique.

LA FEUILLE DE ROUTE 2023 -2027

Ce nouveau schéma est le résultat d'un travail mené avec les professionnels du tourisme, invités, il y a un an tout juste, à des ateliers participatifs. Riche de ces retours, du bilan du premier schéma, des aménagements réalisés ces dernières années et des constats de l'étude clientèle, Ardèche Hermitage Tourisme et Arche agglo ont écrit la nouvelle feuille de route des 5 années à venir. 3 axes stratégiques et de nombreuses actions seront menées d'ici 2027 :

- Axe 1 : Devenir une destination touristique d'excellence, en confortant les produits « portes d'entrée » du territoire : œnotourisme gastronomie, sports nature, domaine de Champos, croisiéristes, patrimoines naturelles et culturels; soutien à l'hébergement marchand
- Axe 2 : Mettre en œuvre une politique marketing performante : mise en valeur des produits locaux, des thématiques, des pratiques et développement de nouvelles clientèles.
- Axe 3 : Adapter l'organisation, les métiers et les outils d'intervention au nouveau projet touristique du territoire par la mise en place d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Informations (SADI).

Un plan d'action très complet visant à faire rayonner la marque Ardèche Hermitage. Nicolas Rideau, le directeur d'Ardèche Hermitage a souligné à de nombreuses reprises le souhait de travailler avec les professionnels du secteur, une véritable volonté de "faire ensemble" et créer une belle synergie au service de la destination.

Pour conclure cette matinée, l'office de tourisme a diffusé sa nouvelle vidéo promotionnelle de la destination, réalisée par les studios Fargo de la cartoucherie de Bourg les Valence, à découvrir très vite sur nos réseaux sociaux.

Contact presse :

Sidonie Monneron- Ardèche Hermitage Tourisme
Tél : 04 75 07 84 39 - s.monneron@ah-tourisme.com